

RAPPORT N° 96/8-43
au Conseil Municipal

OBJET

TCSP
BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE

Par Délibération n° 96/6-09 du 24 juillet 1996, le Conseil Municipal a fixé les modalités d'une concertation préalable du TCSP associant les habitants, les associations et toutes autres personnes concernées. Cette procédure est prévue conformément à l'Article L. 300-2 du Code de l'Urbanisme (Loi n° 91-662 du 13 juillet 1991 d'orientation pour la Ville/ Article 4).

Cette concertation, ouverte depuis le 13 novembre 1996, a été organisée autour d'une exposition itinérante comprenant onze panneaux présentant la problématique du développement de la Ville et des déplacements, et présentant le projet urbain de Saint-Denis et, en particulier, l'aménagement du TCSP et du Centre-Ville.

Cette exposition a été annoncée dans la presse écrite, et accompagnée de réunions publiques qui se sont déroulées à Sainte-Clotilde, au Centre-Ville et au Chaudron (respectivement, les 26, 28 et 29 novembre).

Les personnes intéressées ont pu faire part de leurs avis par les moyens d'expression suivant :

- registre d'observations mis à disposition sur le lieu d'exposition,
- questionnaire-réponse à déposer dans la boîte aux lettres de l'exposition ou à retourner par courrier,
- débat lors des réunions publiques.

Une permanence sur les lieux d'exposition a été assurée par Laurent CARRERE, Chef de Projet TCSP à la SODIPARC, et/ ou par Nathalie CAZANOVE, Responsable de Communication des Grands Projets.

Une distribution du questionnaire-réponse associée à un dépliant de présentation du projet a été organisée dans les bus du réseau urbain, les 19 et 20 novembre. Environ mille réponses ont été collectées lors de l'opération.

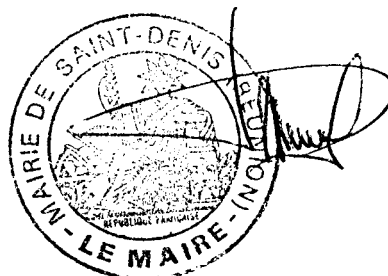
Enfin, des réunions ont été organisées avec les représentants de l'Union des Commerçants Dionysiens, de la Commission Commerce de la CCIR, et de la Chambre des Métiers.

Le détail de ces événements et l'état des avis et observations sont fournis en annexe.

Je vous demande, en conséquence, d'approuver le bilan de la concertation préalable du TCSP.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Michel TAMAYA



**DELIBERATION N° 96/8-43
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 13 décembre 1996**

OBJET

**TCSP
BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (ancien Code des Communes) ;

Sur le RAPPORT N° 96/8-43 du Maire ;

Vu le rapport de Mickaël NATIVEL, 2ème Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions Aménagement, et Vie Quotidienne ;

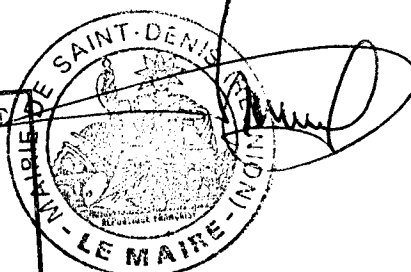
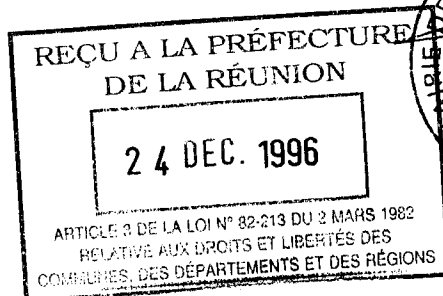
Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve le bilan de la concertation préalable du TCSP.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 19 DEC. 1996

**LE MAIRE
Michel TAMAYA**



ANNEXES

- I - Chronogramme de la concertation préalable du TCSP
- II - Exposition, réunions publiques, rencontres avec les socio-professionnels
- III - Résultat des réponses au questionnaire
- IV - Bilan des avis formulés sur le registre
- V - Questions posées lors des rencontres publiques.

ANNEXE I

CONCERTATION PREALABLE
 TCSP DU 13/11 AU 12/12/1996
 Chronogramme

	NOVEMBRE															DECEMBRE														
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D									
Insertion presse																														
JIR																														
QUOT																														
TEM																														
Expositions *																														
Réunions Publiques																														
Réunions Socio-Professionnelles																														

- * Du 13 au 18/11 -> Mairie Annexe du Chaudron
- Du 19 au 22/11 -> Mairie Annexe de Ste-Clotilde
- Du 25 au 28/11 -> Hôtel de Ville
- Du 29/11 au 4/12 -> Mairie Annexe du Chaudron
- Du 5 au 8/12 -> Salon de l'Artisanat
- Du 9 au 12/12 -> Hôtel de Ville

ANNEXE II

A - Exposition TCSP

L'exposition intitulée «Transport en Commun en Site Propre», «Concertation préalable» est composée de 11 panneaux.

- 1 - TCSP Concertation Préalable
Et si on en parlait ensemble ?
- 2 - De fortes contraintes physiques.
Un développement vers l'Est
- 3 - Des caractéristiques hétérogènes
Des zones d'habitat et d'activités essaimées.
- 4 - Le projet urbain de Saint-Denis
Structurer, rééquilibrer et relier les quartiers
- 5 - Une circulation difficile
Vers une saturation à court terme.
- 6 - Les transports collectifs à Saint-Denis
Une importante perte de vitesse
- 7 - Une nouvelle politique de déplacements
A pied, à vélo, en voiture, en bus.
- 8 - Une nouvelle Ville commence
Le TCSP un axe structurant
- 9 - Au fil du TCSP
Un réseau en bonne voie
- 10 - De nouvelles performances
Un réseau sur mesure.
- 11 - Modalités et coût de réalisation du TCSP

Cette exposition a été installée aux lieux et dates suivants :

- | | |
|-----------------------|-------------------------------|
| Du 13 au 18/11/96 : | Mairie Annexe du Chaudron |
| Du 19 au 22/11/96 : | Mairie Annexe de Ste-Clotilde |
| Du 25 au 28/11/96 : | Hôtel de Ville |
| Du 29/11 au 4/12/96 : | Mairie Annexe du Chaudron |
| Du 5 au 8/12/96 : | Salon de l'Artisanat |
| Du 9 au 12/12/96 : | Hôtel de Ville |

B - Réunions Publiques

Trois réunions publiques ont été organisées :

Le 26/11/96 : A la Maison du 3ème Age Ste-Clotilde

Le 28/11/96 : A la Salle Polyvalente de l'Hôtel de Ville

Le 29/11/96 : à l'Ecole Damase Legros - Chaudron

C - Rencontres avec les socio-professionnels

Deux réunions ont été organisées avec les socio-professionnels

Le 5/12/96 : 14h30 : Avec le bureau de l'Union des Dionysiens

17h00 : Avec la Commission Commerce de la CCIR.

ANNEXE AU RAPPORT N° 96/8-43. LE MAIRE

Vu par le Conseil Municipal
en séance du 13 DEC. 1996

Michel TAMAYA



ANNEXE III

Analyse des réponses formulées dans les questionnaires

1 - Description du formulaire

Le formulaire est au dos d'un dépliant d'information sur le projet - Il comporte :

- 3 questions avec cases à cocher :

Q1 : Pour organiser les déplacements en Ville doit-on :

A/ Ne rien faire

B/ Laisser toute la place à l'automobile

C/ Faciliter tous les moyens de transport (automobile, bus, deux roues)

Q2 : Avec l'extension de la Ville et l'augmentation de la population Est, la réalisation de liaisons rapides Ouest-Est (Boulevard Sud, Front de Mer, T.C.S.P.) vous paraît-elle prioritaire :

A/ Oui

B/ Non

Q3 : Un transport en commun plus rapide et plus efficace, vous paraît-il un projet :

A/ Très intéressant

B/ Assez intéressant

C/ Peu ou pas intéressant

- Une question ouverte :

Q4 : La Ville étudie un projet de Transport en Commun en Site Propre (T.C.S.P.) reliant plus rapidement, et plus confortablement les quartiers Est et le Centre Ville réaménagé pour la circulation et les piétons, qu'en pensez-vous ?

- Un cadre facultatif où les personnes peuvent indiquer leur nom et adresse

- La mention de l'adresse de SODIPARC pour ceux qui souhaitent envoyer questionnaire par courrier.

2- Mode de distribution

- Exposition : les questionnaires et une boîte aux lettres sont mis à disposition des visiteurs sur le lieu de l'exposition pour recueillir les questionnaires.

-> 95 formulaires recueillis

- Bus : les questionnaires ont été distribués pendant 2 journées (le 19 et le 21 novembre) sur les lignes de bus entre le Chaudron/Moufia et le Centre Ville. Le personnel assurant la distribution proposait aux passagers de lui remettre les questionnaires renseignés.

-> 1017 formulaires recueillis (sur environ 3000 distribués)

3- Adresses Renseignées

230 personnes (soit 20 % du total) ont indiqué leur nom et adresse. La répartition des domiciles est la suivante :

Moufia Bretagne	Chaudron	Vauban Montgaillard Bois de Nèfles	Camélias St-François	Centre Ville
22	24	7	16	26

Ste-Clotilde	La Source Bellepierre	Montagne Petite Ile	Extérieur de Saint- Denis
90	11	6	29

4- Réponses aux questions avec cases à cocher

Question 1

A/ Ne rien faire	52
B/ Automobile	39
C/ Tous moyens	1025

Question 2

A/ oui	1069
B/ Non	35

Question 3

A/ très intéressant	1058
B/ assez intéressant	30
C/ peu ou pas intéressant	13

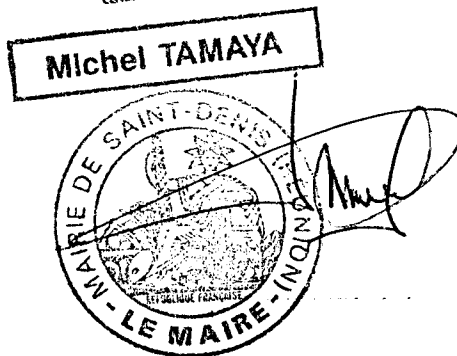
5- Réponses à la question ouverte

314 personnes ont formulé un avis sur la question ouverte. Il s'agit le plus souvent d'une simple appréciation (bonne idée, intéressant...), et parfois d'un commentaire plus détaillé, les réponses s'établissent comme suit :

avis favorable ou très favorable sans mention supplémentaire	237
favorable en réclamant l'urgence de réalisation	20
favorable mais avec une réserve sur la « capacité de mettre en œuvre »	18
demande d'une amélioration du service des bus (confort, fréquence vitesse, prix trop élevé)	18
pas d'avis particulier	9
défavorable - avis très négatif	10
divers	2

ANNEXE AU RAPPORT N° 96/8-43. LE MAIRE

Vu par le Conseil Municipal
en séance du 13 DEC. 1996



ANNEXE IV

Bilan des avis formulés sur le Registre

1 - Rappel

Le registre d'observations a été mis à disposition des visiteurs sur chaque lieu d'exposition, dont il a suivi les déplacements.

On notera qu'à la différence du questionnaire réponse, les avis formulés sont étalés à la vue du public qui visite l'exposition. Le registre a surtout servi à exprimer des interrogations sur le projet.

2 - Qualification et origine des avis formulés

13 avis ont été inscrits comme suit en fonction du lieu d'exposition :

Chaudron	Sainte-Clotilde	Centre Ville	Salon Artisanat
1	1	8	3

3 - Bilan des avis

- 1 avis concerne un sujet de circulation déconnecté du TCSP (giratoire du Moufia),
- 4 avis portent un jugement favorable sans observation particulière,
- 7 avis favorables mentionnent des souhaits complémentaires :
 - desserte du Campus, de la zone Parc Urbain/haut du Champ Fleuri, centre commercial Continent,
 - besoin complémentaire en parkings de centre ville,
 - plan de circulation étudié,
- 1 avis formulé par un riverain direct porte sur des questions d'aménagement local.

ANNEXE V

Questions posées lors de la Réunion Publique du 26/11/96 à Sainte-Clotilde

1. Largeur des voies sera t-elle modifiée ?
2. Serait-il possible d'avoir une desserte en bus des Tamarins au centre du Chaudron ?
3. Le prix des tickets bus augmentera-t'il ?
4. La fréquence et la rapidité des bus seront-elles revues à la hausse ?
5. La sécurité de l'accès aux bus sera t-elle améliorée ?
6. Supprimera-t-on les arbres ?
7. A t-on évalué l'impact au niveau du bruit et sur l'environnement général ?
8. Fera t-on sauté les bouchons au niveau de l'UMAB et du Butor ?
9. Comment se fera l'évacuation des voies automobiles en cas de panne ou d'accident ?
10. Y aura t-il des aires de parking au départ du TCSP ? et seront-ils gratuits ?
11. Le confort des bus sera t-il amélioré ? (capacité en hausse, climatisation...)
12. Etudier une solution de circulation TCSP sur la RN2 A ?
13. Quel est le coût du projet et qui le finance ?
14. Peut-on inciter les commerçants et les administrations à étaler les horaires d'ouverture ?

Réunion Publique du 28/11/1996 - Salle Polyvalente de la Mairie de St-Denis

1. 3 ans de travaux. Comment passe le flux des véhicules d'Est en Ouest pendant les travaux ?
2. Priorité au Boulevard Sud avant le TCSP - Pour éviter une sursaturation du réseau !
3. Propreté, faire les travaux pendant les vacances, voir les rues à proximité également.
4. Il faut penser aux enfants des écoles, mais aussi à tous ceux qui vont entrer dans le TCSP en même temps !
5. La desserte des rues sera t-elle assurée correctement ?
6. Décentraliser les parkings pour accéder plus facilement au TCSP
7. Quelle est la qualité du traitement du TCSP ?
8. Quel est le coût du ticket, du parking relais et des parkings ?
9. Y aura-t-il des animations au niveau du Centre Ville ?
10. Le TCSP fonctionnera-t-il tous les jours même le dimanche ?
11. Comment les gens qui habitent rue Maréchal Leclerc vont rentrer chez eux ?
12. Y-a-t-il la place suffisante pour faire fonctionner 4 voies dans la dimension actuelle des voies ?
Il y aura des expropriations, si oui, le TCSP va-t-il réellement résoudre le problème de circulation en Centre Ville ?
Où va-t-on mettre tous les parkings existants, où seront-ils transférés ?
Comment va être résolu l'accueil des voitures venant de Bellepierre, la Montagne; il faudrait des parkings intermédiaires ; les habitants du Nord de la Ville ne sont-ils pas concernés ? Nécessité d'une vision globale .
13. l'itinéraire est-il arrêté, surtout dans la partie haute ?
14. On n'a pas assez étudié le projet selon moi !
15. Les commerçants vont-ils ouvrir plus tard, animer la ville ?
16. Pour attirer les gens en Centre Ville, faire avancer les grands projets, densifier les parkings, un tarif attractif en attendant le TCSP - prendre des mesures pendant la période transitoire.
17. L'axe piéton est-il figé ou non ?

18. Comment va fonctionner la zone piétonne ?
Les bicyclettes seront-elles admises en zone piétonne ? ex : Colmar
19. Ne pas prendre tout ce qui vient de l'extérieur pour du « riz cuit ». Il faut faire quelque chose de vraiment adapté à nous.
20. Est-il imaginable, envisageable de faire un tracé, une simulation en grandeur nature ?
21. Par quel bout va-t-on commencer les travaux ?
22. Qu'en est-il de l'emplacement De Palmas ?
23. Que devient la Case Rieul ?

Réunion Publique au Chaudron du 29/11/96 -

1. Comment accède-t-on au bus ?
2. On va détruire les commerces de la Rue Maréchal Leclerc !
3. Pas de transport régulier, il faut attendre longtemps le bus pour sortir le dimanche et jours de fête
4. On est serré dans le bus - Il faut faire un système souterrain - Toutes les voitures iront sur le Front de Mer, après on ira où ? Qui va financer tout cela ? Bien réfléchir avant d'utiliser les 250 millions de francs, pour ne pas revenir sur le projet.
5. Quelle fréquence de bus, quelle quantité de bus ? Le prix à payer ?
6. Création de taxis bus pour créer des emplois au lieu du bus.
7. Mettre les gens du Chaudron pour travailler dans le TCSP, on est fatigué de rester à rien faire !
8. Le parking-relais sera-t-il payant ou gratuit ? Faire le même montant pour le ticket-bus et le ticket parking-relais !
9. Y aura-t-il une information pour circuler correctement ? Comment va-t-on empêcher les gens en voiture d'aller sur la voie du TCSP ?
10. Pas de bus à Prima - Comment les intégrer à l'étude, pour ne pas les oublier dans le TCSP ?
11. Y aura-t-il un circuit bus, le soir ?
12. Il faut aussi penser à la sécurité dans les bus la nuit, pour les usagers et les chauffeurs de bus.
13. Que va-t-on faire pour les cyclistes ?
14. Dans la partie réservée aux automobilistes, y aura-t-il des motos ?
15. Pour la descente du bus, la sécurité sera-t-elle bien assurée, notamment avec les mobylettes ?
16. Comment va-t-on contrôler les voitures qui se garent n'importe où et vont gêner la circulation sur le TCSP ?
17. Pourquoi pas 2 couloirs de chaque côté de la route et les voitures au milieu se serait plus sécurisant pour les usagers ?
18. Une voie réservée pour les poids lourds lors des livraisons est-elle prévue ?

19. En cas du dépassement du budget prévisionnel, qui va payer ?
20. Y aura-t-il de l'emploi ? Travaillez-vous en partenariat avec Saint-Denis Bus ?
21. Y aura-t-il des zones piétonnes en ville ?
22. Comment ça va marcher au niveau des carrefours ?
23. N'y aura-t-il pas plus de bruit, de pollution, de nuisances à l'environnement de façon générale ?

ANNEXE AU RAPPORT N° 96/8-43. LE MAIRE

Vu par le Conseil Municipal
en séance du 13 DEC. 1996

Michel TAMAYA

